

L'ÉVEIL DE LA HAUTE-LOIRE. Horaires d'été. Pour la période estivale, les horaires de l'accueil de votre journal, place Michelet au Puy-en-Velay, vont changer. À compter du lundi 8 juillet et jusqu'au samedi 31 août, les locaux de *L'Éveil* seront ouverts au public de 9 à 12 heures et de 14 à 17 h 30 du lundi au vendredi. Le samedi matin, ouverture de 8 h 30 à 11 heures. ■

DERNIERS JOURS POUR S'INSCRIRE AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



LE PUY-EN-VELAY. Fleurissement. C'est parti pour le concours des maisons et balcons fleuris. Pour que le plus grand nombre puisse participer, le concours est ouvert à deux catégories de fleurissement : maisons avec jardin d'agrément ou jardin potager visibles de la rue. Balcons, terrasses, loggias, fenêtres. Le jury évaluera la quantité, la qualité et l'harmonie générale du fleurissement. Inscrivez-vous gratuitement avant le 4 juillet. Retirer le bulletin en mairie, à l'office de tourisme ou sur internet : www.lepuyenvelay.fr, rubrique cadre de vie. Par téléphone au 04.71.04.07.40. Par mail : fleurissement@lepuyenvelay.fr (photo d'illustration) ■

Le Puy-en-Velay

SERVICE CIVIQUE ■ Une journée départementale de valorisation à l'hôtel du département le 25 juin prochain

Promouvoir et améliorer le service civique

La ligue de l'enseignement 43 organise, avec le soutien de la DDCSPP, une journée de valorisation du service civique à l'hôtel du département le 25 juin.

Emma Coffy

redaction.levail@centrefrance.com

Six à douze mois d'engagement au service de l'intérêt général afin de renforcer la cohésion nationale et dans l'optique de favoriser la mixité sociale, voilà le but de ce dispositif mis en place en 2010. Neuf ans plus tard, l'heure est à la valorisation. Le

service civique en Haute-Loire, c'est 200 structures d'accueil et 325 volontaires en mission en 2018. Un chiffre en hausse qui témoigne d'un engouement certain.

Effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, le service civique est indemnisé 580 euros par mois. Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, le dispositif se déploie dans neuf domaines considérés comme prioritaires : l'éducation, la solidarité, la santé, la culture et les loisirs, l'environnement, le développement international et humanitaire, la mémoire et la citoyenneté, le sport et l'intervention d'urgence en cas de crise.



ENGAGEMENT. Une journée, le 25 juin, pour découvrir le service civique. PHOTO JÉRÉMY FULLERINGER

Sur le site de l'éducation nationale dédié au service civique, 103 missions sont actuellement à pourvoir au sein du département dans les divers domaines évoqués. Preuve que ces actions volontaires ont un réel impact sur le territoire.

103 missions en Haute-Loire

Une bonne raison pour organiser une après-midi de valorisation pour la ligue de l'enseignement 43 et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP). Au programme le 25 juin : une table ronde qui rassemblera volontaires, tuteurs et partenaires pour promouvoir et améliorer le service civique.

Seront discutés différentes thématiques ; comme la valorisation des compétences acquises par les volontaires, les possibilités d'amélioration de leurs missions et de leur accueil par les organismes, ou encore les possibilités d'engagement post service civique (Service Volontaire Européen, Institut de l'engagement...). Pour clore l'après-midi, des témoignages d'anciens volontaires et une sensibilisation au don du sang sont prévus. ■

Au programme.

13 heures/13 h 30 : accueil des participants, 13 h 30/14 h 30 : table ronde autour du dispositif du service civique, 14 h 30/15 heures : pause photo-matic, 15 heures/16 heures : sensibilisation au don du sang par l'EFS 43, témoignage d'anciens volontaires et remise des diplômes.

Huit mois pour gagner en maturité Une première expérience

Après huit mois de service civique dans une école, Maëva Deydier, 19 ans, tire le bilan d'une année riche en apprentissages et nous partage son expérience.

Avec pour seul bagage son bac littéraire, Maëva s'est lancée dans l'expérience service civique pour sa première année post-bac. « Après avoir raté une première fois mon concours d'éducateur spécialisé, je me suis donné huit mois pour gagner en maturité et me tester ». La jeune fille, alors âgée de 18 ans se lance et postule à de nombreuses offres sur le site de l'éducation nationale dédié au service civique. « J'ai choisi de la faire dans une école, je voulais me tester, savoir si travailler avec des enfants était vraiment ma vocation ». Elle finit par choisir l'école La Source à Saint-Germain-Laprade, et débute son engagement solidaire.

Faire confiance

« On m'a fait confiance dès le début, en me confiant des enfants en situation de handicap ou en difficulté scolaire âgés de



ÉPANOUISSEMENT. Maëva sort enrichie de cette expérience

deux à dix ans ». Très vite, Maëva prend goût aux tâches qui lui sont confiées : aide dans les exercices, soutien scolaire, accompagnement au langage. Tout ça sans n'avoir jamais eu aucune expérience avec les enfants. Car le service civique c'est aussi savoir donner sa chance à un jeune prêt à rendre service.

« Cela m'a aussi conforté dans mon choix d'orientation, je suis désormais certaine de vouloir devenir éducatrice spécialisée ». À raison de 32 heures par semaine, elle accompagne des enfants qui demandent beaucoup

d'attention. « J'ai appris à être plus patiente ». Pas facile, quand on doit répéter sans cesse une consigne.

« C'était dur parfois, mais je sais désormais à quoi m'attendre ». Pour Maëva, le service civique fut une expérience tremplin. « J'ai pu pratiquer, c'est essentiel dans le domaine de l'éducation ». La jeune fille a ainsi pu repasser le concours d'éducateur spécialisé, forte de son expérience. « Ça m'a beaucoup aidée, notamment pour l'oral où j'ai pu partager ce que j'avais appris au cours de l'année ». ■

En septembre prochain, Chloé, jeune étudiante en BTS communication s'engagera elle aussi dans un service civique. Elle nous partage ses aspirations.

« La première fois que j'ai entendu parler du service civique, c'était lors de ma JDC (Journée défense et citoyenneté) et j'ai gardé l'idée dans un coin de ma tête ». Après un an passé à étudier, Chloé souhaite donner une impulsion professionnelle à son projet d'étude.

Entrer dans la vie active

« Dans ma classe, plusieurs étudiants menaient un service civique en parallèle, dans des domaines très variés : le sport, la radio. Je me suis dit pourquoi pas moi ? ». En effet, le nombre d'heure hebdomadaire minimum requis, 24 heures, permet de poursuivre ses études à côté. Elle se tourne alors vers son club de basket, dans lequel elle est licenciée depuis douze ans.

« Ce sera pour moi un bon moyen de faire mes premiers pas dans le monde professionnel et



PREMIERS PAS. Chloé se lancera en Septembre.

de mettre en pratique ce j'apprends en cours ». Sa mission auprès du Saint-Paulien basket club ? Gérer des opérations de communication. « Ce début d'expérience professionnelle, c'est une grande chance, assure la jeune fille, je vais pouvoir connaître la réalité du métier ».

Un engagement citoyen

Ce sera aussi l'occasion pour elle de se créer un réseau « c'est important en communication ». Côté rémunération, les six à douze mois de service

sont indemnisés à hauteur de 580 €. Une somme non négligeable pour l'étudiante. Si le contact humain est au centre du service civique, c'est aussi l'engagement citoyen qui est valorisé. « Rendre service à un club local, mon club de cœur qui plus est, c'était important pour moi. On m'a beaucoup donné, je voulais rendre la pareille », confie Chloé. Servir l'intérêt général, dans une démarche citoyenne, l'étudiante l'envisage aussi à travers un engagement dans la réserve. Une année chargée l'attend. ■